

Charte du bénévole

Championnats de France Course en Ligne Vitesse, Paracanoë et National de l'Espoir - Poses 2018

La présente charte a pour objet de définir les engagements réciproques entre le comité d'organisation local Poses 2018, constitué au sein du Comité Régional Normandie de Canoë-Kayak, et les bénévoles des Championnats de France.

➤ Définition

Le bénévole est un membre de l'organisation des Championnats de France Course en Ligne Vitesse, Paracanoë et National de l'Espoir - Poses 2018. Il s'engage librement et sans rémunération à occuper des missions définies qu'il accepte.

➤ Engagements du comité d'organisation Poses 2018

Le comité d'organisation Poses 2018 s'engage à :

- ✓ Accueillir le bénévole dans une ambiance conviviale et à le considérer comme un membre à part entière de l'organisation ;
- ✓ Mettre à disposition une personne dédiée à la gestion des bénévoles ;
- ✓ Organiser une réunion d'information afin de présenter aux bénévoles les différents secteurs d'intervention et les postes associés ;
- ✓ Remettre au bénévole un tee-shirt qu'il pourra conserver à la fin de l'événement ;
- ✓ Prendre en charge les repas du bénévole pendant le temps de sa mission ;

➤ Engagements du bénévole

Le bénévole s'engage à :

- ✓ Accomplir chaque mission qui lui est confiée avec sérieux et discrétion ;
- ✓ Être présent sur la (les) période(s) sur laquelle (lesquelles) le bénévole s'est inscrit ou informer impérativement le responsable des bénévoles en cas de renoncement au moins une semaine avant le début des Championnats sauf cas de force majeure.
- ✓ Respecter les règles de sécurité et d'hygiène sur les lieux d'exercice de chaque mission. Il veillera notamment à ne pas introduire d'objet ou produit dangereux par nature ou par destination dans l'enceinte des sites de l'événement.

➤ Droit à l'image

En signant la présente charte, le bénévole autorise le comité d'organisation local à :

- ✓ Exploiter la (les) image(s) et vidéo(s) le représentant, réalisée(s) à l'occasion de son activité bénévole sur les Championnats de France, sous toutes ses formes et par tous procédés techniques, aux fins d'illustration, promotion, publicité des activités, produits ou services du comité d'organisation Poses 2018, du CRNCK et de toute association ou toute société qui leur serait contractuellement liées et ce pour le monde entier.
- ✓ Reproduire et représenter la photographie dans le cadre de ses documents promotionnels sur tout support connu ou inconnu à ce jour.

Le bénévole reconnaît et accepte qu'il ne puisse en aucun cas prétendre à une rémunération quant à la diffusion de son image.

Le comité d'organisation s'engage à respecter le droit au respect de l'image, de la vie privée et de la dignité du bénévole, à ne pas employer son nom, sauf accord exprès du bénévole.

➤ Utilisation des données personnelles

Les informations, transmises par le bénévole dans le cadre de sa candidature feront l'objet d'un traitement informatique qui permettra au comité d'organisation de gérer plus facilement les ressources en bénévoles.

L'article 27 de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 vous permet de bénéficier d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Le bénévole confirme que toutes les informations fournies dans sa candidature sont exactes, précises et complètes.

➤ Environnement

Le comité d'organisation Poses 2018 s'engage à apporter aux bénévoles les éléments d'informations nécessaires afin d'adopter des comportements respectueux de l'environnement et d'orienter au mieux le public vers les bons gestes environnementaux.

Le bénévole s'engage à adopter ces conduites et à les partager dans le cadre de l'organisation de l'événement.

Le comité d'organisation s'engagera dans une démarche éco responsable en consignnant des gobelets réutilisables.